



CA Lorient Agglomération (Siren : 200042174)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Lorient
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Norbert METAIRIE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Lorient Agglomération
Numéro et libellé dans la voie	Maison de l'agglomération
Distribution spéciale	Esplanade du Péristyle
Code postal - Ville	56314 LORIENT CEDEX
Téléphone	
Fax	
Courriel	caplorient@agglo-lorient.fr
Site internet	www.lorient-agglo.bzh

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	207 857
-----------------------------	---------

Densité moyenne 283,69

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Brandérion (215600214)	1 435
56	Bubry (215600263)	2 422
56	Calan (215600297)	1 212
56	Caudan (215600362)	6 983
56	Cléguer (215600404)	3 385
56	Gâvres (215600628)	688
56	Gestel (215600636)	2 834
56	Groix (215600693)	2 334
56	Guidel (215600784)	11 750
56	Hennebont (215600834)	15 992
56	Inguiniel (215600891)	2 192
56	Inzinzac-Lochrist (215600909)	6 626
56	Lanester (215600982)	22 920
56	Languidic (215601014)	8 055
56	Lanvaudan (215601048)	813
56	Larmor-Plage (215601071)	8 479
56	Locmiquélic (215601188)	4 181
56	Lorient (215601212)	58 789
56	Ploemeur (215601626)	18 602
56	Plouay (215601667)	5 731
56	Pont-Scorff (215601790)	3 799
56	Port-Louis (215601816)	2 695
56	Quéven (215601857)	8 792
56	Quistinic (215601881)	1 479
56	Riantec (215601931)	5 669

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 33

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>+ promotion des énergies renouvelables</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>La production par captage ou pompage, la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.</i>
- Assainissement collectif

*Contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des boues produites.*

- Assainissement non collectif

*Contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et réhabilitations groupées.*

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Lutte contre les nuisances sonores

- Lutte contre la pollution de l'air

*Lutte contre la pollution de l'air*

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

*Au 1er janvier 2018*

- Autres actions environnementales

*- Charte pour l'environnement - La protection des espaces naturels décidés d'IC - La gestion intégrée de l'eau : préservation et surveillance des eaux souterraines, superficielles, de transition (rade), des eaux côtières et des milieux aquatiques*

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville et de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que les programmes locaux de prévention de la délinquance. - Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

*Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*+ Schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération.*

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

*Organisation des transports collectifs urbains et le plan de déplacements urbains*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

*Politique du logement d'intérêt communautaire*

- Politique du logement social

*- Politique communautaire du logement*

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
<b>Autres</b>
- Gestion d'un centre de secours
<i>Contribution au SDIS et gestion de l'immobilier dans le cadre de la convention de départementalisation</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- <i>Développement des NTIC d'IC - Réseaux publics et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du CGCT incluant les activités suivantes : établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L 32 du code des postes et communications électroniques, acquisition des droits d'usage à cette fin ou achat des infrastructures ou réseaux existants, mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux aux opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants, fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finals, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L. 1425-1 du CGCT.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
- <i>Fourrière, capture d'animaux errants - Surveillance des zones de baignade d'intérêt communautaire - Participation aux schémas régionaux de formation - Promotion du territoire et relations avec l'Union Européenne, l'Etat, la région et le département dans les domaines de compétences communautaires</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	SM du port de pêche de Kéroman (200005304)	SM ouvert	207 857
56	SM du SAGE Blavet (200011591)	SM ouvert	354 546
56	SM de la Ria d'Étel (200006302)	SM fermé	314 823
56	SM du haras national d'Hennebont (200008696)	SM ouvert	207 857
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 418 194
29	SM Ellé Isole Laïta (200022226)	SM ouvert	290 854
56	SM du Grand Site de Gâvres-Quiberon (200038131)	SM ouvert	228 338
56	SM du bassin du Scorff (255600975)	SM fermé	92 563
56	SM pour le SCOT du Pays de Lorient (255602195)	SM fermé	226 195

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)